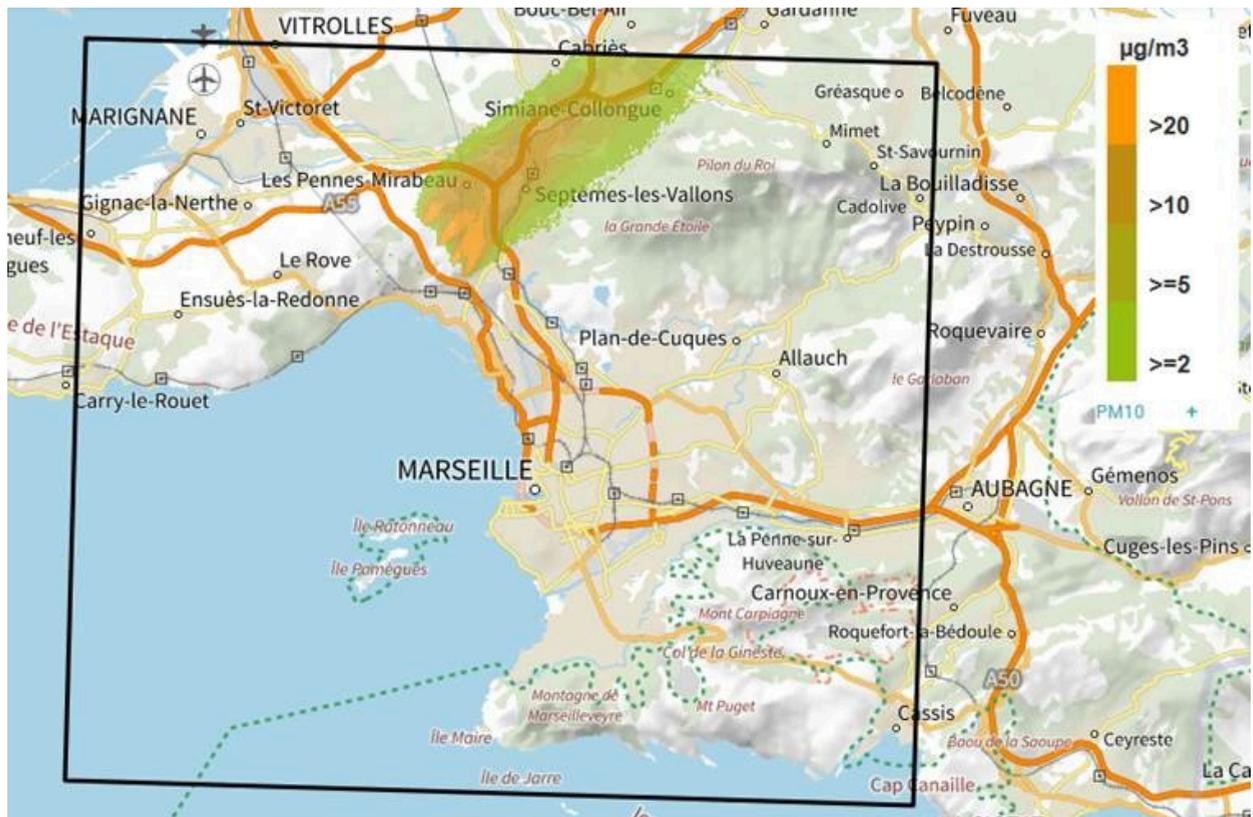


## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Incendie Pennes-Mirabeau et nord de Marseille :

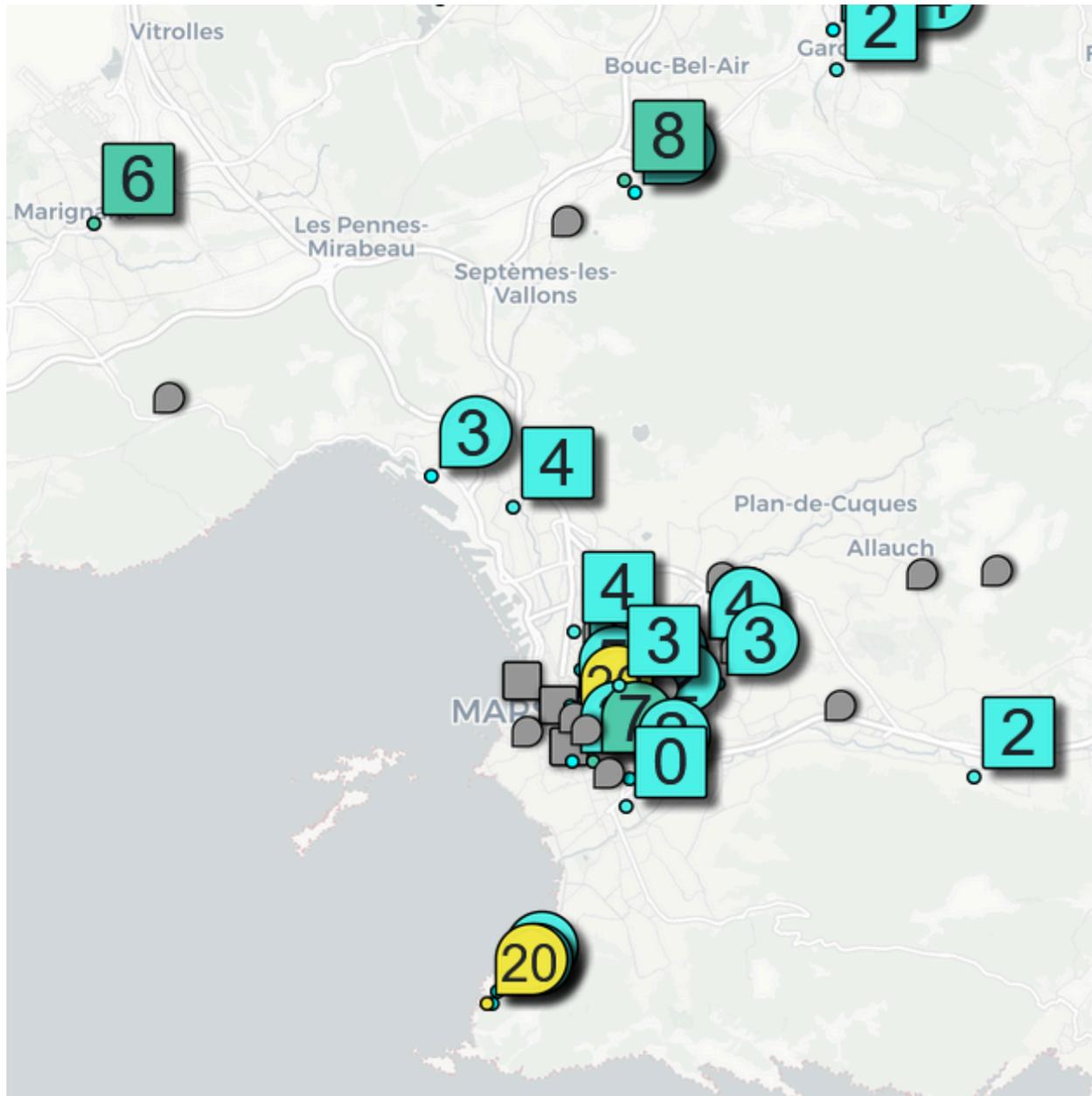
les concentrations polluantes reviennent à la normale à Marseille,  
le panache de fumée des Pennes se dirige vers le nord-est



*Le panache de fumée de l'incendie survenu aux Pennes-Mirabeau ce 8 juillet se dirige à présent vers le nord-est. Source : AtmoSud*

- Au lendemain du violent incendie qui s'est déclaré ce mardi 8 juillet aux Pennes-Mirabeau, avant de gagner le nord de Marseille et de s'y propager, la qualité de l'air tend à retrouver des concentrations en particules fines PM2.5 proches des valeurs habituelles à Marseille.
- Aux Pennes-Mirabeau, où le feu s'est réactivé ce matin, les concentrations restent élevées. Si l'incendie est à présent "en nette régression" selon le Préfet et les Marins-pompiers, le vent de force faible ne devrait pas permettre la dispersion rapide des concentrations de particules fines sur le site et ses environs immédiats.

- Selon la simulation réalisée par nos ingénieurs, le panache de fumée associé se dirige à présent vers le nord-est, sur l'axe Septèmes-les-Vallons / Simiane-Collongue.
- Bien que déconfinés, les habitants du secteur doivent donc continuer à faire preuve de la plus grande vigilance et adopter les recommandations sanitaires en vigueur : les particules fines ont en effet la particularité de pénétrer profondément l'appareil respiratoire.



*Concentrations instantanées en particules fines PM2.5 sur l'aire marseillaise à 15h.*

Vous pouvez suivre l'évolution des concentrations polluantes en temps réel sur la plateformes [Open Air Map](#) AtmoSud.

## Important : recommandations sanitaires à suivre en cas d'incendie

(Source : [Anses](#))

L'inhalation à court terme des fumées provoquent des effets respiratoires, comme des symptômes respiratoires d'irritation, et des **effets cardiovasculaires**. Il est donc important de suivre les recommandations sanitaires.

**Pour tous**, dans les zones non évacuées où parviennent les panaches de fumées des feux, il est recommandé de :

- limiter les déplacements et le temps passé à l'extérieur,
- garder les portes et fenêtres fermées et n'aérer que lorsque les conditions le permettent,
- occulter les aérations avec des linges humides,
- arrêter les ventilations mécaniques contrôlées (VMC) durant les épisodes de fumées,
- éviter les activités physiques en plein air dans le secteur,
- veiller à la qualité de l'air à l'intérieur de son domicile en évitant l'encens, les bougies, etc.,
- surveiller de près les personnes sensibles.

**Pour les personnes sensibles**, à savoir les personnes ayant des antécédents respiratoires de type asthme, insuffisance respiratoire chronique ou autres pathologies respiratoires ou cardiovasculaires :

- En cas d'exposition directe aux fumées, **porter un masque filtrant** (de type FFP2),
- En cas d'apparition de symptômes ou d'une gêne respiratoire, se rapprocher d'un médecin généraliste, et à défaut, en fonction de l'intensité des symptômes ou de la gêne respiratoire, contacter le 15.

**Pour aller plus loin** : consulter notre [dossier de presse "Incendies et qualité de l'air"](#)

### Contact presse

Frédérique Jacquemin, 06 21 23 84 71

[frederique.jacquemin@atmosud.org](mailto:frederique.jacquemin@atmosud.org)

Mélanie Selvanizza, 06 19 19 18 65

[melanie.selvanizza@atmosud.org](mailto:melanie.selvanizza@atmosud.org)

# AtmoSud

Inspirer un air meilleur



## Siège social

Le Noilly Paradis, 146 rue Paradis, 13006 Marseille

Tél. (fixe) 04 91 32 38 00

Vous recevez cet e-mail car vous êtes dans nos listes de contacts.

[Se désinscrire](#)